

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR

Je soussigné(e) (Nom-prénom)

Responsable légal de l'enfant: Mère - Père - Tuteur

Nom de l'enfant:

Parents séparés (cocher si concernés): garde exclusive mère - garde exclusive père - garde alternée

Autorisation pour diffusion de photos et vidéos.

J'autorise - je n'autorise pas l'USSE Gymnastique à prendre des photos ou vidéos de mon enfant lors des séances liées aux activités du club et à utiliser l'image de mon enfant sur internet (réseaux sociaux du club et site internet du club) ou tout autre support de communication en rapport avec la gymnastique rythmique sans contrepartie financière.

NB : l'USSE Gymnastique s'engage à ne pas utiliser les photos sur des supports de communication papier (Vente de Calendrier, Affiches, journaux...) sans préalablement avertir les parents et/ou le gymnaste majeur concerné.

J'autorise - Je n'autorise pas la FFGym et ses structures à prendre des photos ou vidéos de mon enfant lors des événements liées aux compétitions/Gala/Manifestations sportives auquel(le)s participe le Club et à utiliser l'image de mon enfant sur internet ou tout autre support de communication dans le monde entier sans contrepartie financière.

Autorisation de sortie

J'autorise - Je n'autorise pas mon enfant à partir seul après l'entraînement. En cas de refus de ma part, je m'engage à fournir à l'association la liste des personnes habilitées à venir chercher mon enfant et à me présenter à l'heure à la fin du cours.

Pour information : Le club (dirigeants et entraîneurs) est responsable des enfants **uniquement pendant les heures des séances** d'entraînement, de compétitions, de démonstrations et de manifestations organisées en structure ou en extérieur par le club. Avant et après, ou à l'extérieur du gymnase, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Autorisation de transport

J'autorise - Je n'autorise pas le club à transporter mon enfant pour se rendre sur les lieux de compétition, par transport collectif ou par véhicules individuel appartenant soit à des dirigeants de l'association, soit à des parents et entraîneurs agissant bénévolement et à régler la quote-part correspondante si besoin.

Autorisation médicale d'urgence

N° de Sécurité sociale de l'enfant :

Je soussigné(e) M, Mme:

Demeurant à :

Autorise l'USSE GYMNASTIQUE si le cas est jugé grave (chute avec suspicion de fracture ; perte de connaissance, etc.) à téléphoner au médecin coordinateur (Samu-Pompiers) ou S.O.S. médecins et avertir simultanément la famille.

Autres contacts

Nom, prénom et qualité du responsable 1 :

Téléphone portable du responsable 1 :

Nom, prénom et qualité du responsable 2 :

Téléphone portable du responsable 2 :

Renseignements importants :

L'enfant suit t'il un traitement particulier : **oui - non**

Votre enfant a-t-il des allergies (médicaments ou autres): **oui - non (si oui lesquels)**

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Date:

Signature: